



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1137
5 novembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 5 NOVEMBRE 1999, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre en date du 2 novembre 1999 (S/1999/1136) concernant votre intention de proroger jusqu'à la fin de décembre 2000 le Bureau des Nations Unies au Burundi a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité, et que ceux-ci prennent note de l'intention que vous avez formulée.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) Danilo TÜRK
